

# Salon Infirmier®

5, 6 et 7 novembre **2014**

Paris Porte de Versailles • Pavillon 7/2

Horaires : 9 h 00 - 18 h 00

Sous le haut patronnage du Ministère en charge de la Santé

LE SOIN AU FÉMININ

**snies** →

syndicat national des infirmiers  
et infirmières éducateurs de santé

**UNSA**  
éducation

**Béatrice Martinez**

## LE SOIN AU FÉMININ



Le mouvement féministe a dénoncé les inégalités sociales et professionnelles entre les hommes et les femmes, il faudra attendre les années 2000 pour que le législateur s'en empare. Cependant, la profession d'infirmière considérée comme un métier de femme continue sa lente émancipation. L'influence de la société et de l'école dans le choix de l'orientation professionnelle, est un thème qu'en tant que personnel de santé à l'éducation nationale j'ai choisi de développer.

## D'UN SACERDOCE A UNE FORMATION UNIVERSITAIRE

### Chronologie de la profession en France

**1902** : 1ère définition de l'infirmière. (Circulaire)

**1922** : Création d'un Brevet de capacité professionnelle qui permet de porter le titre d'infirmière diplômée d'État. (Décret)

**1924**: L'enseignement secondaire est le même pour les filles que pour les garçons.

**1938** : Création du Diplôme d'État d'infirmier (Décret)

**1943**: Une femme peut ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari.

**1944**: Les femmes obtiennent le droit de vote.

**1945**: Le congé de maternité devient obligatoire et indemnisé à 50%.

**1946**: Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes.

**1966**: Les femmes sont autorisées à exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

**1980** : relatif à l'exercice de la profession. (Loi du 12 juillet 1980)

**1981**: Le premier ministère des Droits des femmes est créé.

**1984** : Liste des actes professionnels. (Décret du 17 juillet)

**1992** : Relatif au programme des études conduisant au diplôme d'État d'infirmier.  
(Arrêté du 23 mars)

**2004** : Le décret de compétence du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier est abrogé. Notre profession est désormais régie par les dispositions du code de la santé publique suite à la parution du décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004.

**2009** : Réforme des études en soins infirmiers (LMD)

**2014** : 4 août 2014 : Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

# SOCIÉTÉ ET STÉRÉOTYPES



L'orientation professionnelle se construit au fil de la scolarité en prenant en compte les résultats scolaires et en fonction de ces résultats s'effectue un choix dans différentes filières. C'est à ce stade que l'éducation nationale joue un rôle important. Malgré une évolution des mentalités dans le rapport sexué aux professions, la société, les professionnels, les parents véhiculent une sectorisation masculine ou féminine des métiers .

## DES STÉRÉOTYPES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans les crèches, les activités ou les jeux proposés aux jeunes enfants sont empreints de stéréotypes sexués (exemples : les poupées pour les filles, les voitures pour les garçons, etc..). Les espaces des écoles maternelles sont encore trop souvent répartis par sexe (coin dînette investis presque exclusivement par les filles tandis que les garçons jouent à des jeux de constructions).

Les enfants scolarisés en maternelle savent s'ils sont de sexe masculin ou féminin. Ils séparent les métiers de garçons et de filles, car ils les corrélient aux jouets.

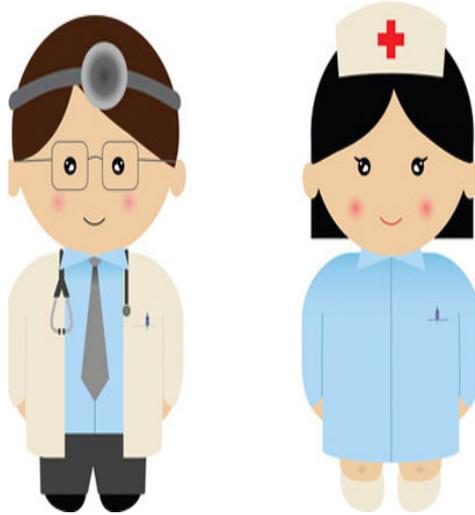
Ensuite, à l'adolescence, la pression des pairs est très importante. L'enjeu est d'être reconnu avec une identité construite de fille ou de garçon. C'est une pression identitaire très forte. Il est très difficile et très mal perçu d'oser s'écarter des modèles dominants.

## DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES MARQUÉS PAR LE SEXISME

Les personnalités masculines évoquées dans les manuels scolaires sont nettement plus nombreuses. De plus, les femmes scientifiques citées sont souvent associées aux travaux de leur mari (Marie Curie par exemple). Les illustrations des livres scolaires et les énoncés des exercices montrent des personnages féminins fictifs dans un univers professionnel d'infirmières, d'hôtesse de l'air, de femmes de ménages, de secrétaires... alors que les personnages masculins sont exposés dans des métiers plus diversifiés et valorisés. C'est encore pire lorsque les personnages pratiquent une activité car elles s'adonnent presque toutes à celles attendues de leur sexe.



# DES DISCRIMINATIONS LORS DE L'ORIENTATION



Ces discriminations ne sont pas du seul fait de l'Ecole mais sont liées également à l'éducation reçue dans les familles.

Beaucoup d'influences s'exercent : la famille, les enseignants, les conseillers d'orientation, les guides publiés, les images médiatiques, etc. Les stéréotypes sont encore très forts.

Alors même que les filles redoublent moins et obtiennent des taux de réussite au brevet, au baccalauréat et en licence, supérieurs aux garçons, on constate une orientation massive des filles vers les filières littéraires ou vers des filières professionnelles conduisant à des métiers identifiés féminins comme la coiffure, l'esthétique, les services à la personne, les professions paramédicales, le secrétariat...

# LA FORCE DES REPRÉSENTATIONS

Les statistiques démontrent une égalité dans les performances entre les filles et les garçons qui contrastent avec la faible mixité des différentes filières universitaires.

Dans les faits, on constate les mêmes pourcentages de filles et de garçons dans les écoles de commerce qu'en économie-gestion à l'université, dans les écoles d'ingénieurs qu'en fac de sciences.

Cependant, la force des représentations attribue aux garçons la force, le sens pratique et l'aptitude en sciences et aux filles, la préoccupation des autres et les qualités littéraires. Certaines idées sont aujourd'hui totalement injustifiées mais continuent à perdurer constate Christiane Fontanini, maître de conférences en sciences de l'éducation. Il y a moins de 10 % de filles qui se forment à devenir pilotes d'avion, par exemple. Pourtant, ce métier ne demande plus une force physique particulière

# LE MOMENT CHARNIÈRE DE L'ADOLESCENCE

Le choix des orientations s'effectue entre 15 et 18 ans, dans une période où l'appartenance au groupe est très importante.

Affirmer un choix professionnel au-delà des idées reçues est une démarche que peu d'adolescents osent.

Malgré tout, certaines filières masculines (médecine, écoles vétérinaires ou de la magistrature) ont été investies par les filles. En revanche, aucune filière féminine n'est devenue masculine. On trouve très peu de garçons dans les instituts de formation en soins infirmiers, de sages-femmes ou dans le secteur social. Des changements qui ont tendance à se stabiliser ces dernières années.

AUJOURD'HUI, SEULS 12 % DES FRANÇAIS  
TRAVAILLENT DANS UNE FILIÈRE MIXTE,  
C'EST-À-DIRE QU'ILS EXERCENT UN  
MÉTIER DANS LEQUEL ON COMPTE AU  
MOINS 40% DE SALARIÉS DES DEUX SEXES.  
PLUS DE LA MOITIÉ DES FEMMES SE  
REGROUPENT DANS 12 FAMILLES  
PROFESSIONNELLES SUR 87.

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME/HOMME DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Les femmes représentent 82 % des élèves en écoles paramédicales. Dans certaines filières du supérieur, les filles sont très largement majoritaires. Des chiffres qui cachent toutefois une réalité: même minoritaires, les garçons y occupent encore bien souvent les spécialités et fonctions les plus prestigieuses. Le record est atteint par les formations paramédicales, qui comptent en moyenne 82 % de filles (des instituts de formations aux soins infirmiers aux diverses spécialités d'orthophonie, orthoptie ou encore psychomotricité). Sans oublier les formations d'aide-soignante, un métier rarement accordé au masculin !

**La fonction publique hospitalière reste très féminisée avec 76,6% de femmes, mais ces dernières ne représentent que 16% des chefs d'établissement membres du corps des directeurs d'hôpital.**

Il est difficile de trouver des chiffres récents sur la répartition des emplois. Dans les enquêtes de l'INSEE on peut cependant étudier une comparaison de la répartition femme/homme de la profession.

**1983** : 355 000 environ, part des femmes : 87,9% (hommes : 12,10%)

**2011** : 543 000 environ, part des femmes : 87,7% (hommes : 12,30%)

## Pourcentage d'hommes par spécialités par spécialités

**IADÉ:** 35,49%

**Cadre de santé:** 18,9%

**Cadre infirmier:** 17%

**IBODE:** 16,36%

**Exercice libéral:** 16,10%

On retrouve dans cette répartition une division sexuée du travail. Les infirmiers semblent investir plus largement certains modes d'exercices plus proches du modèle médical.

# CONSTAT

La profession d'infirmier-ère majoritairement féminine, malgré une évolution de la formation à un grade universitaire peine à obtenir une véritable reconnaissance dans les milieux professionnels de santé. L'exercice de la profession demande pourtant des compétences techniques croissantes, qui correspondent à des critères plus masculins des métiers, comme constaté plus tôt dans les choix de filières. Les conditions d'exercice sont également à l'opposé des critères des « professions féminines » permettant d'articuler vie personnelle et professionnelle, horaires décalés, travail de nuit, weekend...

**Il semble donc que notre société reste figée sur une représentation archaïque de la profession, le soin infirmier qui prolonge la vie (rôle des femmes) et le soin médical qui lutte contre les fléaux (rôle des hommes).**

# LES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DE DEMAIN

La lutte contre les stéréotypes sexués en est à ses balbutiements, il faudra attendre bien des années avant de constater des changements dans notre société.

On peut donc s'interroger sur l'avenir de notre profession : comment favoriser la masculinisation de la profession ?

L'évolution vers des pratiques avancées changerait-elle la représentation du soin infirmier ?

Faut-il ouvrir la profession vers un cursus universitaire complet (Licence/Maitrise/Doctorat) favorisant la recherche et permettant des évolutions de carrières ambitieuses ?

Faut-il masculiniser la profession, ou le soin doit-il rester au féminin ?



# BIBLIOGRAPHIE

## ❖ **Marie-Françoise Collière : «Promouvoir la vie».**

Titulaire de la maîtrise de soins infirmiers de santé publique de la Wayne State University, Detroit (Etats-Unis) et du DEA d'histoire des civilisations, Université de Jussieu, Paris, fut infirmière enseignante dans le programme de maîtrise des sciences et techniques sanitaires et sociales de l'Université Lumière-Lyon II de 1965 à 1994.

Auteur de "Promouvoir la vie". De la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers et de différents travaux d'ethno-histoire, Marie-Françoise Collière s'est imposée comme une pionnière en introduisant en France, dès 1965, l'utilisation de l'ethno-histoire pour aborder les situations de soins.

## **Sylvie Cromer : « Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires »**

Sociologue Université de Lille 2, responsable scientifique du programme de recherche européen Attention Album! sur les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés de 1996 à 1999. Elle travaille sur les représentations du genre, c'est-à-dire des constructions sociales du masculin et du féminin dans les albums, la littérature de jeunesse, la presse magazine et les manuels scolaires.

## ❖ **Claudine Hermann : « Colloques »**

À la suite de sa nomination comme première femme professeur à l'École polytechnique, Claudine Hermann se sensibilise au déficit de femmes dans les secteurs scientifiques, et à ses causes. Fille de pharmacienne, elle s'interroge sur l'influence du métier de la mère et du métier du père dans l'orientation professionnelle des filles. Elle participe alors aux études pionnières que dirigent Huguette Delavault(1924-2003) et le réseau Demain la parité, sur la place des filles dans les classes préparatoires scientifiques (1997), puis dans les grandes écoles scientifiques (1998).

## ❖ **Christiane Fontanini : « Article » (l'Étudiant)**

## ❖ **Françoise Guégot : « Rapport sur l'Égalité professionnelle homme/femme dans la fonction publique »**

Françoise Guégot est ingénieur diplômée de l'École polytechnique féminine de Paris et docteur en informatique des sciences de l'organisation de l'université Paris IX Dauphine.

## ❖ **Dares : analyse décembre 2013 n°79 « La répartition des hommes et des femmes par métiers »**

## ❖ **Ordre National des Infirmiers : Les infirmiers en chiffres**